

Bulletin d'information municipal

Lunery

et ses quartiers

Oct.
20
21

Informations horaires mairie et annexe

Mairie

02 48 23 14 20

lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h

mardi de 9h à 12h et de 15h à 18h

mardi et jeudi après-midi, seul le
service de l'accueil sera accessible

Annexe-Mairie

02 48 68 91 95

lundi de 9h à 12h

lundi, mercredi et vendredi
de 14h15 à 16h15

Lunery et ses quartiers

Le bulletin d'Information Municipal

Directeur de la publication :

Maire de Lunery

Place Jacques Georges - 18400 Lunery

02 48 23 14 20

mairie@lunery.fr

Mise en page :

Ernesto Teixeira

Impression :

Imprimerie Renaudon

36100 Issoudun

Dépôt légal :

Octobre 2021 - 800 ex.



SOMMAIRE

Un été à Lunery 2

Vie des écoles 4

- Restaurant et garderie scolaire
- Rentrée à l'école maternelle Gérard-Jamet
- Rentrée à l'école élémentaire René Mariat

Vie communale 6

- Entretien des espaces verts : point sur la situation
- Un été à Lunery
- Moment de convivialité entre les élus et les agents des Services Municipaux de Lunery
- Robert Beunache, un citoyen hors du commun
- Double championne à Lunery

Assos et solidarité 10

- CCAS
- Loisirs et Culture
- Lunery Fitness : rentrée sportive 2021
- La récré Lunéroise
- Comité des Fêtes de Lunery : enfin se retrouver
- Club de Gym Senior de Lunery

Vie économique 12

- Ouverture d'une agence Transaxia au bourg de Lunery
- Lunery va retrouver son épicerie

Prévention : monoxyde de carbone 13

Divers 13

- Ramassage des monstres
- Pont rouge

Informations pratiques 14

LE MOT DE L'ÉLU

Cher.e.s Lunéroises et Lunérois,

Élu depuis mars 2020 avec notre liste « Collectif pour un autre avenir », je suis conscient de la tâche énorme qui nous attend, mais je suis déterminé et mon implication au sein de notre commune sera à la hauteur de la mission que vous m'avez confiée ! Je suis natif de Lunery où j'ai passé toute ma jeunesse jusqu'à l'âge de 25 ans, toute ma famille a toujours vécu ici, et j'ai repris la maison familiale il y a quatre ans avec mon épouse. Le village de mon enfance, vous l'aurez compris, est extrêmement important pour moi, j'y ai beaucoup de souvenirs, des moments de joies et de peines. J'ai donc l'envie et la motivation pour aider à le faire revivre du mieux possible afin qu'il retrouve un attrait économique, touristique, et qu'il redevienne à nouveau un endroit agréable où il fait bon vivre tous ensemble ! Hormis mon poste de conseiller municipal, j'ai intégré les commissions suivantes : Cadre de vie et chemins, Sécurité et environnement, Communication et promotion de la commune, ainsi que Sports, loisirs, culture et cérémonie. Je pense que cela reflète bien ma personnalité basée sur le dialogue, l'échange et la convivialité. Je mettrai tout en œuvre pour vous satisfaire et m'impliquer à vos côtés pour contribuer à l'amélioration de notre cadre de vie au quotidien, nous avons la chance de bénéficier d'un cadre de vie exceptionnel, un patrimoine et des richesses historiques hors du commun, profitons-en et redevenons un village attrayant. Je suis à votre disposition, n'hésitez pas à me rencontrer, je serai à votre écoute pour échanger et trouver les meilleures solutions adaptées pour notre village auquel nous sommes attachés et où nous avons choisi de vivre ensemble.



Thierry Torrez,
conseiller municipal

UN ÉTÉ À LUNERY



Nettoyage des bords du Cher, samedi 11 septembre



Brocantes, 29 août et 12 septembre



Visite de Rosières, jeudi 12 août



Chasse au Trésor de Rosières, samedi 4 septembre



Animation graffiti, dimanche 18 juillet



Finale du tournoi de tennis des Fondeurs, dimanche 5 septembre

VIE DES ÉCOLES

Restaurant et Garderie

La restauration et la garderie scolaire sont des services municipaux facultatifs organisés au profit des enfants. Ces services ont une vocation sociale et éducative.

La mission première de la restauration scolaire est de s'assurer que les enfants accueillis reçoivent des repas équilibrés dans un lieu sécurisé et dans une atmosphère conviviale.

Elle se décline en plusieurs objectifs :

- créer les conditions pour que la pause méridienne soit agréable,
- s'assurer que les enfants prennent leur repas,
- veiller à la sécurité des enfants,
- veiller à la sécurité alimentaire,
- favoriser l'épanouissement et la socialisation des enfants.

C'est ainsi que nous avons un personnel communal compétent (dix agents communaux sont au service d'environ cent trente enfants) auquel nous avons rattaché une diététicienne qui nous épaula dans la conception des menus (équilibrés et grammage contrôlé selon l'âge). Un menu végétarien par semaine, nous sélectionnons des produits bio et/ou locaux au-delà des 20 % recommandés et faisons appel dans la mesure du possible aux acteurs locaux (pain, gâteaux, légumes, fromage ou œufs).

En ce qui concerne la garderie, comme indiqué dans le B.I.M. de novembre 2020, les locaux ont été agrandis. Un mobilier plus adapté a été sélectionné et installé pendant les vacances de Noël. Sophie, notre responsable de la garderie, est maintenant secondée par un deuxième agent lorsque le nombre d'élèves accueillis dépasse un seuil de douze enfants. Nous avons souhaité organiser un goûter pour tous les enfants fréquentant la garderie. Les mesures sanitaires liées à la Covid nous obligent à repousser sa mise en place.

Pour toute question concernant ces deux services, vous pouvez vous adresser à la mairie de Lunery au 02 48 23 14 20 ou au premier adjoint chargé de l'enseignement et des écoles au 02 48 23 14 23.



Rentrée à l'école maternelle Gérard-Jamet

C'est la rentrée !

Cette année 50 élèves sont inscrits à l'école maternelle Gérard-Jamet. Il y a 15 élèves en petite section, 17 en moyenne section et 18 en grande section.

M^{mes} Maguy Doradoux et Mélanie Cas enseignent en PS, M^{me} Julie Pointecouteau en MS et M^{me} Claire Desmolles en GS.

Après quelques pleurs habituels en ce jour de rentrée, tout s'est bien déroulé et chacun trouve ses marques peu à peu.

Pour rappel, voici les horaires de l'école :

9h-12h et 13h25-16h25

(ouverture de la porte 10 min avant les heures d'entrée).



Rentrée à l'école élémentaire René Mariat

Effectif

103 élèves

L'équipe enseignante

Directrice : M^{me} Pascale GONIN

CP : M^{me} Pascale GONIN / Mme Mélanie CAS

CE1 : M. Antoine THOMAS

CE2 : M^{me} Mélanie CAS / M Louis HANNEQUIN

CM1 : M^{me} Mélinda DUPIN

CM2 : M^{me} Nadia VILLALDEA

Horaires

9h-12h puis 13h25-16h25 sur 4 jours

(lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Les écoles sont ouvertes 10 minutes avant la classe.

Sécurité des élèves aux heures d'entrées et de sorties :

La grille de l'école sera fermée en dehors des heures d'entrée et de sortie des élèves.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner sur les aires d'arrêts des cars, devant le portail d'entrée.

Le port du masque est obligatoire pour les adultes et les élèves dans les locaux de l'école.

Dates des vacances scolaires 2020-2021

Rentrée : le mardi 1^{er} septembre 2020

	Fin des cours	Début des cours
Automne	Vendredi 22 octobre	Lundi 8 novembre
Noël	Vendredi 17 décembre	Lundi 3 janvier
Hiver	Vendredi 4 février	Lundi 21 février
Printemps	Vendredi 8 avril	Lundi 25 avril
Ascension	Mardi 24 mai	Lundi 30 mai

Vacances d'été : le jeudi 7 juillet après la classe

Téléphone : 02 48 68 90 81



VIE COMMUNALE

Entretien des espaces verts : point sur la situation

Ces derniers mois, plusieurs administrés nous ont à nouveau exprimé leur mécontentement quant à l’entretien des espaces verts de notre commune. L’ensemble de l’équipe municipale partage ce point de vue et recherche, en lien avec les agents du service technique, des solutions pour améliorer et régler ce constat.

Désherbage : ce qui a changé.

Depuis le 1^{er} Janvier 2017, la loi de transition énergétique interdit aux collectivités l’usage de produits phytosanitaires – désherbants, insecticides, fongicides – qui ont longtemps été considérés comme indispensables et nous ont habitué à ne plus voir de « mauvaises herbes » sur nos trottoirs, cimetières et autres lieux publics aménagés.

Que dit la loi ?

Si cette loi a interdit aux collectivités territoriales l’usage de produits phytosanitaires au 1^{er} janvier 2017, des dérogations sont possibles pour les cimetières jusqu’en juillet 2022. Depuis 2019, l’interdiction de pesticides s’applique également aux particuliers.

Il est à noter que notre commune est engagée dans le 0 pesticide antérieurement à ces dates, depuis la signature d’une convention avec Nature 18 en mai 2016.

Existe-t-il des produits de remplacement ?

Pas de façon comparable. Les produits de bio-contrôle d’origine végétale, utilisables en agriculture biologique, restent autorisés, mais ils ont une efficacité significativement moindre pour un coût bien supérieur voire prohibitif.

Quelles conséquences pour les cimetières ?

L’interdiction des désherbants complique l’entretien des cimetières, et la différence est nette entre ceux encore traités au glyphosate et les autres. Un rééquilibrage interviendra en 2022 avec l’interdiction définitive pour tous.

Pour retrouver la propreté de ces lieux de recueillement, nous sommes confrontés à un challenge difficile et force est de

constater que les actions mises en œuvres cette année sont inefficaces (traitement à l’acide pélargonique, utilisation de reciprocateurs, désherbeur mécanique, ...).

Etant donné la minéralité des sols, seule l’action humaine est efficace en associant arrachage, désherbage mécanique et thermique. Cette action chronophage nécessite beaucoup de passages pour avoir un rendu convenable. À titre d’information, le dernier passage des équipes de l’association LE RELAIS ce mois de septembre a coûté 1504€ pour le cimetière de Rosières et 1354€ pour celui de Lunery soit un total de 2858€ (après négociation).



Comment se fait désormais l’entretien des trottoirs ?

Par arrachage, à la débroussailleuse et à la tondeuse, et il faut rappeler que notre commune dispose d’environ 15 km de voirie « intra-muros ».

A titre d’exemple, l’association ASER est intervenue dans notre commune pour traiter 1,5 km de trottoirs et de caniveaux via le dispositif « chantier ». Cela représente 8 jours de travail

à 6/7 personnes pour un coût de 3 420€. Il était prévu d’en faire plus, mais nous avons été confrontés à des refus pour surcharge de travail. Nous avons également signé un devis pour 13 jours de travail du « chantier » en septembre / octobre pour la somme de 400€ par jour.

En faisant une rapide règle de 3, chacun pourra se rendre compte du volume de travail pour les 15 km de rues municipales et du coût pour la collectivité pour 1 passage (et il en faudrait 2 à 3 par an). Il est évident que cette solution n’est pas viable...

En ce qui concerne l’entretien des trottoirs et des caniveaux au droit des habitations, nous rappelons aux propriétaires, ou locataires le cas échéant, l’obligation d’entretenir. Partout en France, de nombreux arrêtés municipaux sont pris en ce sens.

Nous tenons à remercier tous les habitants qui font déjà l’effort d’entretenir les abords de leur propriété. C’est un signe fort de l’implication de tous à l’amélioration de notre cadre de vie et à l’image de notre commune.

Quelles sont les limites de l’arrachage / coupe ?

Ces techniques prennent beaucoup plus de temps que le traitement chimique et cela ne peut pas être fait en préventif : il faut donc accepter que les adventices apparaissent avant qu’on puisse les arracher / couper.

De l’herbe, c’est grave ?

Non, et c’est moins dangereux pour la santé que la pollution aux pesticides. Il est tout à fait concevable de ne pas apprécier « les mauvaises herbes », l’herbe haute est peut-être inesthétique mais en aucun cas ce n’est de la crasse.

Que font les agents des services techniques ?

Il faut rappeler qu’ils étaient encore 8 il y a quelques années et qu’ils ne sont plus que 5 actuellement dont 2 sont également pompiers volontaires au centre de secours de Lunery et sont amenés à quitter leur poste pour venir en aide aux Lunérois qui en ont besoin.

Actuellement la municipalité s’interroge pour étoffer l’effectif, mais au moment où nous écrivons ces lignes, la trésorière de la direction générale des finances publiques n’est pas en mesure de nous donner d’éléments chiffrés

sur les conséquences des fermetures / départs de Candy et Ferrolac. Vous comprendrez donc notre interrogation quant à l’embauche d’un nouvel agent.

Outre les 12 500 m² de cimetières et les 15 km de voirie « urbaine », les agents municipaux doivent assurer l’entretien des 176 700 m² d’espaces verts divers (d’où la mise en place de la gestion différenciée), 3 500 m de haies, 23 km de chemins communaux, les lieux et espaces publics et 10 250 m² de bâtiments municipaux, le tout réparti sur les 32 km² du territoire et faire face aux contraintes ponctuelles prévues ou non.



Conclusion

L’avènement du 0 phyto nous oblige à avoir un regard différent sur les adventices et les sols nus, le temps où trottoirs et cimetières étaient comme un tapis de billard est révolu.

Du point de vue économique, l’approche est tout autre, là où un peu de chimie et quelques heures de traitement suffisaient, il faut maintenant beaucoup plus de monde, pendant plus longtemps et avec un nombre de passage plus important pour un rendu moindre.

Pour garder son trottoir impeccable, il y a un désherbant formidable : c’est le civisme, qui consiste pour chacun à nettoyer devant sa porte et à participer à la propreté de sa commune.

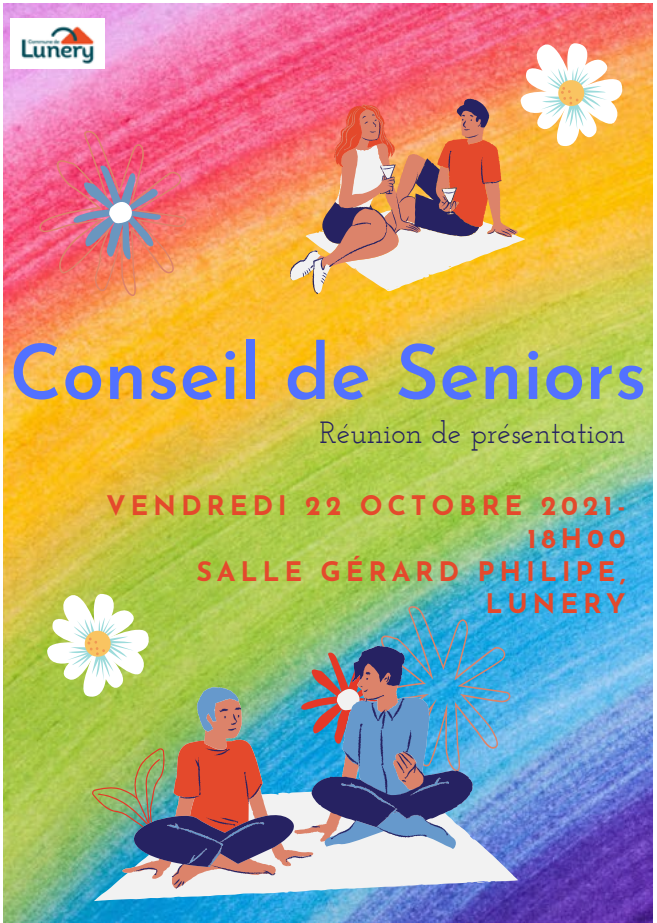
Démocratie participative : présentations des conseils de village et Seniors

Annoncés lors de sa campagne électorale de 2020, l’équipe municipale est heureuse de vous convier aux réunions de présentation des conseils de village et Seniors.

Pour découvrir ce qu’il se cache derrière ces termes, venez nous rencontrer :

- vendredi 22 octobre à 18h00 pour les Conseils Seniors (60 ans et plus) ;
- jeudi 28 octobre à 18h00 pour les Conseils de Village (16 ans et plus) ;

Salle Gérard Philipe de Lunery.



VIE COMMUNALE

Un été à Lunery

La fête nationale lunéroise décalée au 17 juillet en raison d'une météo capricieuse



Les festivités de la fête nationale du 14 juillet ont dû être décalées au samedi 17 juillet en raison des conditions météorologiques particulièrement pluvieuses. Un véritable casse-tête pour la municipalité qui, heureusement, a pu compter sur ses animations majeures (groupe musical, orchestre et artificiers) dès le samedi suivant. Le matin s'est déroulé l'inauguration des nouveaux jeux pour enfants tout d'abord à Rosières puis à Lunery, le traditionnel ruban bleu, blanc, rouge, fût coupé par Sylvain Joly, Maire de Lunery, en présence de nombreux élus et d'habitants de la commune, un pot républicain au parc paysager a clôturé cette sympathique manifestation. Vers 16h30, reprise des activités dans ce même parc avec une animation encadrée par le RC LUNERY section Rugby (structure gonflable et initiation au rugby pour les plus jeunes), puis une kermesse animée par la dynamique association de La Récré Lunéroise, avec un concours de dessin, vente de brochettes gourmandes et de porte-clés

artisanaux. À 17 h, ce fût au tour du groupe berruyer « Great Hunger » de donner un concert live aux consonances punk, rock et reggae, extrêmement bien ficelé, en délivrant les décibels d'un rock bricolé comme une voiture tuning, efficace et ravageur comme l'aiment les inconditionnels de cette musique quelque peu psychédélique. L'ambiance retombée d'un cran vers 19 h, toute l'équipe du Comité des Fêtes de Lunery, avec à sa tête son sympathique président Christophe Amichaud, a proposé un pique-nique citoyen où ils ont assuré avec brio la restauration avec des plateaux repas copieux, ainsi que la buvette, dans un ambiance joyeuse, festive et conviviale par des conditions climatiques redevenues enfin à peu près de saison. À 21 h, l'orchestre de variétés « Kristy Bell » a entamé la première partie du bal populaire, avant la retraite aux flambeaux empruntant un petit parcours dans le village jusqu'au feu d'artifice tiré dans la plaine derrière la mairie à deux pas du Cher, par la société « Ruggieri », dont l'efficacité et le sérieux ne sont plus à prouver, un mélange subtil de couleurs harmonieuses qui a émerveillé le public venu nombreux pour l'occasion. Le bal a repris ensuite jusqu'à tard dans la nuit. Une manifestation décalée certes, mais très réussie et c'est bien là l'important ! L'ensemble de l'équipe municipale tient à remercier les bénévoles qui se sont mobilisés pour cette belle occasion.



**Soirée lecture familiale du 23 juillet 2021
Bibliothèque Municipale Boris Vian**

Dans un cadre propice à la détente, que nous offre le parc de Lunery, nous avons été transportés au cœur de la Provence, si chère à Alphonse Daudet... Autre lieu, autre époque, dans laquelle les écrans n'occupaient pas encore notre quotidien, un temps, où l'on passait ses soirées à équeuter les haricots verts,

écosser les petits pois, ou casser les noix devant la cheminée, selon la saison, tout en écoutant les autres... Prendre le temps d'écouter les autres nous raconter des histoires, des histoires vécues, colportées ou sorties de leur imagination... Écouter les anciens, nous transmettre leurs savoirs, leurs expériences, leur culture...

Sylvain Chollet, notre invité de la soirée, pratiquant le théâtre en tant qu'amateur dans plusieurs troupes du département, depuis plus de 30 ans, nous a fait voyager dans l'imaginaire d'Alphonse Daudet à travers des lectures captivantes.

Grâce à sa voix posée, son élocution claire et travaillée, son jeu de scène, ses mimiques et ses costumes, il a su partager, d'un air complice, les textes de l'écrivain tirés du recueil de nouvelles « Les lettres de mon moulin »*, des textes d'esprit, d'émotion, parfois cruels, imprégnés de l'ambiance provençale.

Le public écoutait « religieusement » les mésaventures du Curé de Cucugnan, heureux de pouvoir enfin renouer avec le spectacle vivant qui nous a tant manqué ces derniers temps et qui suscite des moments de partage et d'échanges qui nous sont essentiels !



**Les Lettres de mon moulin rassemblent de courts récits destinés, à l'origine, aux parisiens, lecteurs de L'Événement (1866), du Figaro (1868-1869) ou du Bien public (1873). Au fil de ses « Lettres », Alphonse Daudet rend hommage à sa Provence natale, dans une langue imagée, colorée, aux accents du Sud, il installe ses lecteurs dans un univers magique, entre réalisme et imaginaire, où tout est exagéré, pour évoquer les traditions, raconter l'histoire de personnages typiques, décrire une nature généreuse et traduire quelques faits de société marquants.*

Qu'elles soient facétieuses (La Mule du pape), comiques (Le Curé de Cucugnan), fantaisistes (Le Sous-Préfet aux champs), romantiques (Les Étoiles), tristes (La Mort du Dauphin), cruelles (La Légende de l'homme à la cervelle d'or), pathétiques (Les Vieux) ou tragiques (La Chèvre de M. Seguin), ces lettres transportent le lecteur dans cet ailleurs rêvé afin de lui faire partager des émotions et des sensations fortes.

Moment de convivialité entre les élus et les agents des Services Municipaux de Lunery

Vendredi 9 juillet à 11 h, salle des fêtes Gérard Philipe de Lunery, se déroulait, à l'initiative de la municipalité, un verre de l'amitié, puis un déjeuner assuré par « Le Délice du Chef » de Jérôme Robinet, traiteur local. Ce moment de détente, d'échange, de remerciements et de convivialité, tenait particulièrement à cœur à Sylvain Joly, Maire de Lunery, qui, dans son discours d'ouverture de cette sympathique manifestation tenait à remercier les agents municipaux (service technique, administratif, agence postale et écoles) pour leur investissement et leur professionnalisme dans leurs tâches quotidiennes, rappelant aussi que nous venons de vivre une année particulière avec la Covid 19. Un apéritif suivi d'un délicieux repas artisanal a ravi les nombreuses personnes présentes, à noter la présence du 3^e adjoint au maire Bruno Pasquet ainsi que Sophie Alves (4^e adjointe). Depuis la prise de fonction de la nouvelle équipe municipale, ce genre de manifestation n'avait pu avoir lieu en rapport aux restrictions sanitaires en vigueur jusque-là... Un agréable moment à rééditer dès l'an prochain.



Robert Beunache, un citoyen hors du commun

Dans cette édition, nous décidons de mettre à l'honneur un citoyen de la commune de Lunery, qui, pendant la majeure partie de sa vie, a beaucoup œuvré pour son village, il a donné énormément de son temps, en bénévolat pur et simple, notamment dans le domaine sportif. Robert Marcel Beunache est né le 16 mars 1939 à Lunery, cet homme de 82 ans d'une extrême gentillesse possède des connaissances exceptionnelles et des archives inimaginables sur la cité ouvrière de Rosières, sur l'histoire de celle-ci, les différentes associations sportives, l'église, ainsi que la fonderie, etc... Tout est classé, répertorié et archivé, avec une logique et une chronologie remarquables. Il a également conservé avec le plus grand soin ses souvenirs des 28 mois passés au service

militaire et créé son propre arbre généalogique familial, avec tous les liens existants entre les membres de sa famille et la commune. Sa jeunesse se passe à Rosières et son adolescence pendant la guerre de 1939/1945, il se souvient de sa grand-mère qui prenait bien soin de lui, il termine l'école primaire à l'âge de 10 ans puis après s'être classé premier de la classe et le certificat d'étude à la clef, à 14 ans il est inscrit comme apprenti ajusteur à Rosières où il obtiendra aisément son diplôme avec la mention « bien ». À 17 ans (dans les années 1955/1957), il embauche aux usines de Rosières où il travaillera pendant 44 ans.

Il passera le conseil de révision et les trois jours réglementaires, incorporé à Metz en 1959, puis à Trèves (Allemagne). Il effectuera 4 mois de classe sur les bords du lac de Constance et passera au grade de brigadier (Weingarten en juin 1960). Puis, il œuvra dans une usine automobile allemande pendant 1 mois seulement, car fin juin 1960 direction l'Algérie et Constantine pour un grand périple à la frontière Tunisienne et la guerre d'Algérie. Démobilisé en 1961, il rentre en France où il embauchera à nouveau aux usines de Rosières au bureau d'études, il restera à ce poste toute sa carrière jusqu'à l'obtention de sa retraite bien méritée. Pendant 37 années et toujours en poste à ce jour, il est président de section des Anciens Combattants d'Afrique du Nord (AFN), niveau parcours sportif. C'est un véritable exemple, 1963 : capitaine de l'équipe scolaire de basket ball (champion du Cher) - 1953 : 1^{ère} licence football - 1956 : vainqueur de la coupe Pichonnat avec l'US Rosières - 1957 : entrée en équipe première (division d'honneur) - 1959 à 1961 : football militaire (finale nord-est constantinois) et membre de la fanfare militaire - 1986 : première licence de tennis, il deviendra président du Tennis Club rosiérois de 1986 à 2016, puis en raison de son épouse souffrante et de son âge avancé, il passera le flambeau à un jeune de la commune très prometteur, mais Robert se tient bien sûr à sa disposition pour tout conseil si besoin en était... Une vie bien remplie pour Robert Beunache au service des autres, qui n'a malgré tout cela obtenu qu'une seule récompense « le diplôme et trophée du bénévolat en 2009 », dont il est très fier. Malgré sa modestie tout le monde sait que Robert n'a pas fait cela pour « la gloire », il déplore tout de même le manque de reconnaissance et de mise en valeur des personnes dévouées, dirigeant une association quelle qu'elle soit, et le manque d'implication de nos jours pour le bénévolat dans toutes ses formes. Quand Robert nous déclare « Moi je pars sur la pointe

des pieds, en me disant que j'aurais pu mieux faire », nous lui répondons, « Non Robert, tu pars la tête haute et par la grande porte, tu as déjà fait beaucoup, et tu peux en être fier. Par ta présence, tes immenses connaissances et tes conseils avisés, nous savons que nous pouvons toujours compter sur toi et te remercions infiniment ».



Double championne à Lunery

En juillet 2021 s'est déroulé le championnat régional « Open Centre-Val de Loire » à Lignières au Pôle du Cheval et de l'Âne.

Anna Radersma, Lunéroise de 12 ans, et Diamond de Champroy, ponette née à Lunery dans l'élevage

de M. et M^{me} Radersma, deviennent double championnes en poney 3, Saut d'obstacle, et poney 2, Dressage. Tout est pris en compte, l'harmonie entre la cavalière et son poney, la précision d'exécution des figures de manège, la cohérence entre la musique et l'allure du poney... Anna obtient la note la plus haute du championnat toutes catégories confondues (poney/cheval). Une très belle et encourageante performance qui offre des perspectives d'avenir prometteuses pour Anna et Diamond.

Une grande complicité lie ces deux êtres. Anna : « Je l'ai eu bébé et nous avons toujours eu un fort lien d'amitié. Je suis certaine qu'elle fait toujours de son mieux et si un jour ça ne se passe pas bien, je dois chercher mon erreur. Ensemble, nous nous entraînons 4 à 5 fois par semaine. Nous nous connaissons par cœur. Et là, elle mérite bien sa carotte. »

Pour en arriver là, Anna a travaillé dur, a été soutenue, accompagnée par le centre équestre de Marc et Sophie Billy à Saint-Florent-sur-Cher, Aurélie Vallat sa monitrice coach et sa mère Maaike Radersma, son taxi de tous les jours et la compositrice de la musique pour l'épreuve de dressage.

Bravo à cette jeune et talentueuse Lunéroise.

ASSOS ET SOLIDARITÉ

CCAS

RAPPEL : Inscription au repas des aînés ou bon d'achat 2021 en Mairie avant le 6 novembre 2021

Le CCAS propose à tous nos seniors un moment convivial autour d'un repas le samedi 4 décembre 2021 midi au Groupe Scolaire René Mariat à Rosières. Attention un Pass sanitaire sera demandé. Ce repas peut être annulé à tout moment pour respecter les prérogatives gouvernementales et les mesures sanitaires liées à la Covid 19 (ce repas serait donc remplacé par un bon d'achat).

Bon d'achat ou repas ? C'est à vous de faire votre choix. Pour cela, être âgé de 66 ans et plus, vivre dans la commune et s'inscrire avant le 6 novembre 2021. Au-delà de cette date, aucune inscription ne sera acceptée.

Loisirs et Culture

Après de longs mois d'absence, l'association a repris ses activités le 22 septembre avec la section Art Floral, salle George-Sand à 19 heures. Si vous êtes intéressé par cette activité, venez nous rejoindre à la salle une fois par mois. Le pass sanitaire vous sera demandé (de préférence papier). Merci de votre compréhension.



Dimanche 17 octobre aura lieu la journée Pastel de 10h à 17h ! L'installation sera salle George-Sand et salle carrelée de la salle Gérard-Philippe. Comme les années précédentes, nos amis pastellistes vous accueilleront ainsi que les membres de l'association Loisirs et Culture.



Sur place Brigitte, Céline, Marie, Claude, Franck, Daniel et François vous épauleront tout au long de cette journée.

Il faut se faire inscrire impérativement avant fin septembre au 06 65 15 71 06 ou auprès des pastellistes (cités ci-dessus) qui ont l'information, les places étant limitées (c'est déjà fait pour certains). Le repas du midi sera pris en commun pour ceux qui le désirent, l'inscription c'est aussi pour cela car il faut réserver le restaurant à l'avance.

Donc à vos pastels pour une journée de partage, d'amitié, de connaissance, etc... pass sanitaire obligatoire. Merci !

Cette année, le CCAS nous a contacté pour organiser un atelier floral avec les enfants de l'école du Groupe René-Mariat CM1-CM2 et les seniors qui désirent participer à cet atelier. C'est le **19 octobre 2021, pour renseignements et inscriptions, contactez la mairie au 02 48 23 14 20.**

Pour la commande des fleurs, la réponse des participants est souhaitée avant le 5 octobre ! Pass sanitaire.....

Lunery Fitness : Rentrée sportive 2021



Dès le 2 septembre 2021,

Francine et Aline nous proposent pour l'année :

STEP / ABDO FESSIERS / MARCHE NORDIQUE / RENFORCEMENT MUSCULAIRE / CARDIO / INITIATIONS DIVERSES (TABATA - HIIT - L.I.A. - YOGA - PILATE...) / STRETCHING, au gré des envies...

Quand ?

Le lundi et le jeudi - de 19h15 à 20h15.

Où ?

Salle Gérard Philipe à Lunery.

Combien ?

Cotisation annuelle 65 € pour 2 séances par semaine.

Bon esprit et bonne entente, rejoignez-nous tout au long de l'année pour vous épanouir sportivement.

Le pass sanitaire sera à présenter à chaque début de séance et le respect des gestes barrières sera assuré.

Renseignements :

Martine Martinat 06 18 31 36 79
Hélène Confalonieri 06 24 03 08 39
gymsympaluneroise@gmail.com

La Récré Lunéroise



La Récré Lunéroise a répondu présente aux festivités du 17 juillet 2021 organisé par la commune.



Sur son stand, des bijoux, porte-clés, brochettes bonbons... faits par des mamans bénévoles, étaient proposés.

L'association a également proposé un concours de dessin sur le thème du 14 juillet. Bravo à Camille, 6 ans, qui avec ses bleuets et son béret de Marianne, a gagné un bon d'achat de 30 € à Cultura.

Comité des Fêtes de Lunery : enfin se retrouver

Samedi 4 septembre, la randonnée semi-nocturne du Comité des Fêtes de Lunery a connu un beau succès.

Cent soixante marcheurs ont apprécié l'agréable parcours tracé dans les bois de Chanteloup et les bords du Cher. À la 1^{ère} halte, les promeneurs ont pu apprécier un petit verre bien frais, à la 2^e, une petite grillade et les fameuses pommes de terre carrées du chef Philippe et enfin, à la 3^e, le soulagement pour déguster le dessert.

Le Comité des Fêtes remercie bien sincèrement tous les marcheurs et leur donne rendez-vous l'année prochaine.

Merci également à l'association ASER ainsi qu'au Syndicat de chasse de Lunery, au Délice du Chef et au Comité des Fêtes de Lapan, sans lesquels cette manifestation n'aurait pu se dérouler dans de bonnes conditions.



Club de Gym Seniors de Lunery

Une quinzaine d'adhérents ont repris les cours de gym seniors le jeudi 9 septembre à 15 heures. Contexte sanitaire oblige : on a présenté le pass et respecté les gestes barrières. Des anciennes heureuses de se retrouver et quelques nouvelles, mais l'effectif va s'étoffer car les retraités sont encore en vacances à cette époque de l'année.

Les cours de Fabienne restent joyeux, décontractés et accessibles à tous ; la première séance est gratuite et vous pouvez y participer sans vous engager en tant qu'adhérent.

Le club souhaitant s'impliquer dans le projet de la municipalité « Bien vieillir à Lunery », il sera possible de découvrir la gym senior le lundi 18 octobre dans le dernier créneau de l'après-midi ; il suffit de s'inscrire auprès de la mairie de Lunery et de prévoir une tenue décontractée, des chaussures adaptées au parquet et un tapis de sol.

L'Assemblée Générale du club s'est tenue le mardi 6 juillet à l'issue d'un bon repas offert aux adhérents ; le bureau est composé comme suit :

Présidente : **Annick Martinez**

Secrétaire : **Fabienne Billon**

Secrétaire-adjointe : **Armelle Garsault**

Trésorière : **Jeanne-Marie Perrin**

Membres : **Régine Halin, Dominique Labeled, Claire Barbillat**

Une heure par semaine, dans un lieu confortable mis à disposition par la mairie de Lunery, venez passer un bon moment, senior ou pas ! Le tarif est de 52 € pour l'année, avec possibilité de payer en deux fois.

À bientôt !

VIE ÉCONOMIQUE

Ouverture d'une agence Transaxia au bourg de Lunery



Il y a peu de temps, dans le bourg de Lunery, a ouvert une agence « Transaxia » dans un local attenant à l'ancienne pharmacie. Celui-ci a été rénové par le biais du service technique dirigé par son responsable Sylvain Bret et est loué à cette société. Ce local n'avait aucune utilité et permet maintenant à la commune de percevoir une petite somme mensuellement. Cette agence est composée d'un bureau avec un secrétariat et des offres immobilières locales y seront centralisées et affichées régulièrement. Un petit plus pour notre village non négligeable.

Lunery va retrouver son épicerie

Depuis un peu plus d'un an, le Bourg de Lunery n'avait plus d'épicerie, le premier confinement avait été fatal à l'ancienne gérante qui avait dû fermer temporairement, puis définitivement en mai 2020. Un coup dur pour les habitants qui ont dû se passer de ses services, qui leur offraient des produits de première nécessité, de dépannage, surgelés, épicerie, ainsi que des produits frais. La nouvelle municipalité a réagi immédiatement, et tout a été mis en œuvre pour retrouver de futurs repreneurs. C'est désormais chose faite avec une capraisienne de 48 ans, Martine Guerin, travaillant auparavant comme aide à la personne et à qui, il reste à régler quelques démarches administratives, financières et réglementaires, afin de finaliser une ouverture pour le début d'automne. La municipalité de Lunery, par le biais de ses services techniques, a réalisé des travaux de rénovation, tels que le placoplâtre, la peinture, les plafonds, l'éclairage, les fenêtres double vitrage ainsi que les sanitaires. Afin d'encourager sa mise en place, Sylvain Joly et toute son équipe ont proposé un loyer peu élevé et de moitié sa valeur pour la première année qui suivra l'ouverture, cette proposition a été accueillie favorablement et adoptée à l'unanimité par le conseil municipal. L'ensemble des élus pense qu'un tel commerce sera un atout qui redynamisera le centre bourg. De son côté, Martine Guerin est extrêmement motivée. Afin de parfaire ses connaissances, elle compte suivre une formation hygiène et une autre concernant la sécurité, elle déclare « cela a toujours été mon rêve de tenir un commerce de village, j'aime le contact et rendre service aux gens, j'ai

un tas d'idées qui devrait se concrétiser dans un proche avenir, je suis vraiment heureuse que cela se réalise enfin ». Martine souhaite être attractive et travailler le plus possible en association avec les producteurs locaux. Elle proposera également une épicerie traditionnelle, des boissons, quelques surgelés et des produits frais de qualité issus du terroir. En projet, elle souhaite profiter de la proximité de la rivière « Le Cher », situé à deux pas de son commerce pour créer un rayon pêche, autres projets : la création d'un point relais colis, des produits régionaux tels que vins, fromages, œufs et viandes, un point pâtisserie ainsi qu'une animation hebdomadaire de plats préparés sur place sont à l'étude par notre sympathique épicier très inventive et qui souhaite séduire sa clientèle. A noter qu'elle sera seule à assurer l'essentiel de son activité mais que son conjoint, qui la soutient énormément dans sa démarche, l'épaulera si besoin. L'ouverture de ce commerce après une longue absence est attendue par un bon nombre d'habitants, cette activité est cruciale pour un village tel que Lunery. Nous souhaitons qu'elle rencontre le succès mérité.



PRÉVENTION : MONOXYDE DE CARBONE



DIVERS

Ramassage des Monstres

Une collecte en porte-à-porte aura lieu **mardi 16 novembre 2021**. Vos encombrants devront être déposés sur les trottoirs avant 9h.

Cette opération sera effectuée par les Services Techniques Municipaux. Lors de la collecte, certains « monstres », qui peuvent être déposés en déchetterie, ne seront pas ramassés. Ne pas déposer les éléments suivants : pneus - batteries - gravats.

Après le passage des Services Techniques, les éventuels éléments restants devront être évacués par leur propriétaire dans les 24 heures. Passé ce délai, l'évacuation fera l'objet d'une facturation au propriétaire par la Perception de Saint-Florent-sur-Cher.



Pont Rouge



Le pont rouge est un pont ferroviaire construit sur la rivière le Cher, il relie Le Patouillet à Rosières et servait à la base pour faciliter une partie des expéditions des fameuses cuisinières Rosières. Il permettait un accès facile et rapide aux quais du magasin expédition de l'usine et rejoignait la ligne Bourges /Montluçon en quelques minutes. Depuis la fermeture de la fonderie et la baisse de production qui a suivi, le pont n'a plus été utilisé et son état s'est rapidement dégradé. Il a été conçu en métal riveté peint en rouge et en traverses de bois, son accès est désormais interdit car il s'avère particulièrement périlleux et dangereux. Ce pont est privé et appartient à la société HAIER, ce qui rend sa rénovation très compliquée et difficile à imaginer, de par son utilité moindre et son coût de travaux certainement très élevé. Seule liaison entre Chanteloup, Lunery et Rosières pour les randonneurs, aucun projet de réhabilitation à ce jour n'est envisagé.

INFORMATIONS PRATIQUES

Agences Postales Communales

Lunery - 02 48 68 09 07
Du lundi au vendredi : 9 h - 11 h45
Rosières - 02 48 68 92 57
Lundi, mercredi et vendredi : 14 h 15 - 16 h 15

Culture

Bibliothèque Boris Vian - 02 48 23 22 01
Lundi et mardi : 16 h 30 - 18 h
Mercredi : 14 h - 16 h
Jeudi et vendredi : 16 h 30 - 18 h

Santé

Cabinet médical de Rosières
Dr François Arnoux
Annexe rue de la Gare - 02 48 50 25 34

Déchets

Déchetterie de Rosières
Lundi, vendredi, samedi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h 30

Ramassage Déchets Ménagers - SICTOM
Mercredi matin

Service des eaux et assainissement

FerCher-Pays Florentais - 02 48 23 14 52

Nouveau numéro d'appel astreinte SAUR - 03 80 45 18 08

Alerte Crue - 08 25 15 02 85
www.vigicrues.gouv.fr

Urgence Gaz - 0800 47 33 33

Marchés

Marché de Lunery
Mercredi matin, Place Jacques Georges

Marché de Rosières
Le 3^e dimanche du mois

Social

Assistante Sociale - Laurence Crétier
En Mairie-Annexe de Rosières
Les 2^e et 4^e jeudis du mois au matin
Sur rendez-vous à la Maison de la Solidarité
De St-Florent-sur-Cher - 02 48 25 26 30

AMD - 02 48 55 16 39

Service de portage de repas à domicile

ADMR - 02 48 02 06 38
Association du Service à Domicile
Permanence vendredi : 9 h 30 - 11 h 30
Place de la République à St-Florent-sur-Cher

ADPAC - FACILAVIE - 02 48 23 06 70

Aide à domicile aux personnes âgées du Cher

2^e et 4^e jeudis du mois
Salle Roseville : 14 h -16 h

Sécurité Sociale

Pour rendez-vous 0820 904 180

Pharmacies de garde

Sous réserve de modification

Résogardes : 32 37

3 octobre, 31 octobre et 1^{er} novembre
Pharmacie Padeloup - 02 48 55 00 50
6, av. Gabriel- Dordain - St-Florent-sur-Cher
Place de la République (durant la période des travaux)

10 octobre et 7 novembre
Pharmacie Mijoin - 02 48 26 20 28
55, Grande Rue - Chârost

17 octobre et 11 novembre
Pharmacie Antignac - 02 48 55 00 16
68, av. Gabriel-Dordain - St-Florent-sur-Cher

24 octobre et 28 novembre
Pharmacie Desevaux - 02 48 55 03 98
22, av. du Général Leclerc - St-Florent-sur-Cher

14 novembre
Pharmacie Dehmouche - 02 48 64 71 10
11, av. Anciens Combattants - Trouy

21 novembre
Pharmacie André - 02 48 26 44 53
23, rue Parmentier - La Chapelle St-Ursin

AUTRES INFORMATIONS

État-Civil

NAISSANCES

Lila MORINEAU, le 29 avril 2021
Matya PELCOQ, le 6 mai 2021
Sofian BOUCHIH, le 23 juillet 2021
Zakaria BACHELIER KEZDAOUI, le 24 juillet 2021
Evan MESNIL, le 3 septembre 2021
Anna PALISSON, le 5 septembre 2021

MARIAGES

Erick ESTEVEZ-VILLAR et Cécile DA SILVA, le 3 juillet 2021
Ludovic BARACHET et Carole SCHURMANN, le 3 juillet 2021
Aurélien LABED et Mélanie BONNEFON, le 10 juillet 2021
Sébastien FRADET et Kristina BERTHAULT, le 24 juillet 2021
Hans DEVAUX et Anissa SADDIK, le 30 juillet 2021
Eddie SABOUREAU et Jessica LACOMBE, le 30 juillet 2021
Adrien DURAND et Noémie LANGOIS, le 28 août 2021

PACS

Benjamin RATTIER et Laetitia CARVALHO, le 21 mai 2021
Gérald COUGET et Lucilia PINTO BORGES, le 24 juin 2021
Jérémy BEDU et Valérie DA SILVA, le 2 septembre 2021

DÉCÈS

Robert BELLAIR, le 31 mai 2021
Didier MNICH, le 9 juin 2021
Robert PINOTEAU, le 22 juillet 2021
Maurice TRUMEAU, le 17 août 2021





" Bien vieillir à Lunery "



Pass sanitaire obligatoire

21.10.2021

DE 13 H À 20 H
SALLE DES FÊTES
18400 LUNERY

FORUM

Entrée libre

DES STANDS EN ACCÈS LIBRE

Vieillir chez vous, c'est possible : Séniors, familles, amis, voisins, des professionnels sociaux et paramédicaux vous informent et répondent à vos questions.

DES MINI-CONFÉRENCES

13 H (30 min)

La télé - Assistance - ADMR

14 H (1h)

La nutrition - Pôle nutrition

15 H 10 (1h)

Les offres de services - Présence verte

16 H 10 (1h)

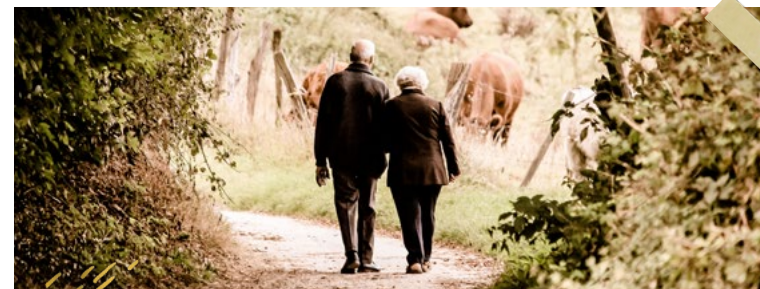
Gestion du stress et des angoisses - Une bulle en équilibre

17 H 10 (1h)

Dépendance, Assurance, Mutuelle - AXA

18 H 10 (2h)

Aspect social, financier, et d'obligation alimentaire - la M.D.P.H et la M.D.A.S



Le CCAS de Lunery propose :

La semaine "Bien vieillir à Lunery"

Du 18 au 22 octobre 2021

Sur inscription au 02. 48. 23. 14. 20

Lundi 18 octobre

Matin :

- Discours d'ouverture par la municipalité
- petit déjeuner
- Atelier Mémoire

Après-midi :

- Séance au cinéma Le Rio "Le potager de mon grand-père" avec l'école de Rosières.

Soirée :

- Atelier Gym

Mardi 19 octobre

Matin :

- Atelier Sophrologie et Yoga

Après-midi :

- Atelier Cuisine, Lecture et Art Floral avec l'école de Rosières
- Atelier "Sensibilisation des séniors aux risques routiers" et "Comment remplir un constat"

Soirée :

- Soirée Jeux de société

Mercredi 20 octobre

Matin :

- Atelier "Dessine - moi un souvenir"

Après - midi :

- Spectacle de danse, film sur la culture chorégraphique
- Collation offerte

Jeudi 21 octobre

Matin :

- Conférence sur le sommeil et le stress
- Découverte informatique
- Atelier Numérique (tablette)

Après - midi :

- FORUM et mini-conférences (Ouvert à tous)
- Découverte informatique

Vendredi 22 octobre

Matin :

- Atelier peinture, cuisine et gymnastique avec les enfants

Après - midi :

- Chant par les enfants et Randonnée intergénérationnelle - Collation offerte

Soirée :

- Présentation du Conseil des séniors
- Clôture de la semaine par la municipalité avec un pot amical
- Exposition des œuvres de la semaine
- Concert de l'école de musique

Pass sanitaire obligatoire

Navette gratuite : L'échalusse 45 min avant l'atelier; Rosières : 30 min avant l'atelier; Chanteloup : 15 min avant l'atelier



Information et programme disponible en mairie ou sur www.lunery.fr